



**AVIS PUBLIC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LUNDI LE 12 DÉCEMBRE 2022**

**ADOPTION DU BUDGET 2023  
ET  
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2023-2024-2025**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, que le conseil municipal de la Ville de Bedford tiendra une séance extraordinaire le lundi **12 décembre 2022 à 19h**, au centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14 rue Philippe-Côté, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets ci-haut énumérés.

Des documents complémentaires relatifs au budget et au PTI adoptés seront également déposés sur le site internet de la ville dans les 15 jours suivant la séance extraordinaire.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Signé à Bedford, ce 30 novembre 2022.

Richard Joyal  
Directeur général et greffier-trésorier